

2025

Synthèse

INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE

20 ANS DE SUIVI DES PROGRÈS : IL EST TEMPS DE RENOUVELER NOTRE ENGAGEMENT POUR ÉRADICUER LA FAIM

Octobre 2025



Pour en savoir plus, consulter
www.globalhungerindex.org
#GHI2025



Alors que les chances d'atteindre l'objectif « Faim Zéro » d'ici 2030 s'amenuisent, il est temps de renouveler notre engagement et de redoubler d'efforts.

Le 20^e Indice de la faim dans le monde (GHI) arrive dans un contexte d'inquiétude croissante concernant la sécurité alimentaire mondiale, avec l'aggravation des crises dans plusieurs régions et la stagnation, depuis 2016, des avancées qui devaient permettre d'atteindre l'objectif « Faim Zéro » d'ici 2030. Les progrès sont en deçà des objectifs internationaux pour les quatre indicateurs du GHI – la sous-alimentation, le retard de croissance ainsi que l'émaciation et la mortalité infantiles –, ce qui compromet le droit humain à l'alimentation et met en danger le bien-être de millions de personnes.

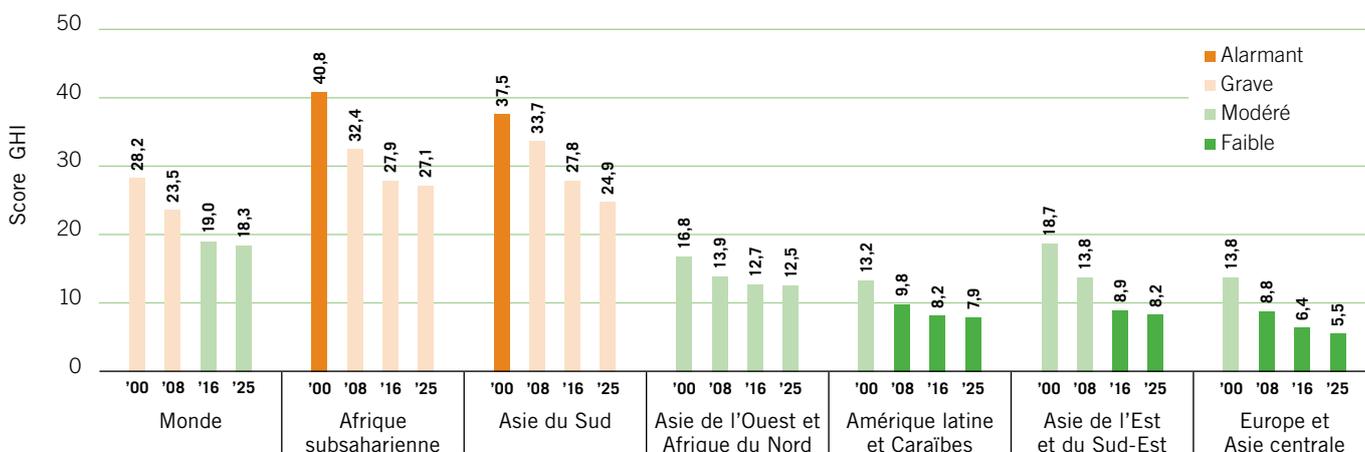
L'arrêt des progrès rend l'objectif « Faim Zéro », fixé à 2030, hors de portée. Après une période d'avancées notables jusqu'en 2016, le score GHI mondial a à peine évolué : il est de 18,3 en 2025, contre 19,0 en 2016, et reste dans la catégorie « modéré ». Cette stagnation reflète l'impact croissant de crises qui se chevauchent et s'accroissent, notamment les conflits armés, la fragilité économique et le désengagement politique. La crise climatique est devenue une menace constante : 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, et les phénomènes météorologiques extrêmes dévastent de plus en plus les systèmes alimentaires. Au

rythme actuel, au moins 56 pays n'atteindront pas le niveau de faim *faible*, et encore moins l'objectif « Faim Zéro » d'ici 2030. Si les progrès se maintiennent au rythme observé depuis 2016, le niveau de faim *faible* à l'échelle mondiale pourrait ne pas être atteint avant 2137.

La faim est grave ou alarmante dans 42 pays

Les scores GHI 2025 et les catégorisations provisoires montrent que le niveau de faim est considéré comme *alarmant* dans sept pays : Burundi, Congo (RDC), Haïti, Madagascar, Somalie, Soudan du Sud et Yémen.

GRAPHIQUE 1 SCORES MONDIAUX ET RÉGIONAUX 2000, 2008, 2016 ET 2025 DE L'INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE



Source : les auteurs et autrices

Remarque : voir l'Annexe A pour obtenir les sources des données. Les scores régionaux et mondiaux de GHI sont calculés en agrégeant les valeurs régionales et mondiales pour chaque indicateur, et en appliquant la formule décrite à l'Annexe A. Les valeurs régionales et mondiales agrégées pour chaque indicateur sont calculées sous forme de moyennes pondérées en fonction de la population, en utilisant les valeurs de l'indicateur figurant dans l'Annexe B. Pour les pays où les données sur la sous-alimentation sont insuffisantes, des estimations fournies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont été utilisées afin de calculer les valeurs agrégées, mais n'ont pas été reportées dans l'Annexe B. L'Annexe D montre quels pays sont inclus dans chaque région.

Dans 35 autres pays, le niveau de faim est qualifié de *grave*. En outre, de nombreux pays reculent : dans 27 pays ayant des scores GHI 2025 *faibles, modérés, graves ou alarmants*, la faim a augmenté depuis 2016. Dans plusieurs contextes critiques, notamment le Burundi, la Corée du Nord (RPDC), les Territoires palestiniens, le Soudan et le Yémen, le manque de données empêche le calcul des scores GHI complets pour 2025, masquant ainsi l'ampleur de la faim. Les indicateurs disponibles indiquent toutefois une détérioration de la situation et suggèrent que la réalité est plus alarmante que ne le révèlent les chiffres actuels. À mesure que les systèmes de mesure et de lutte contre la faim sont démantelés ou affaiblis, un cercle vicieux dangereux se crée, dans lequel les besoins invisibles n'attirent aucune aide.

Les conflits restent la force la plus destructrice à l'origine de la faim. La violence armée a provoqué 20 crises alimentaires, qui ont touché près de 140 millions de personnes au cours de l'année écoulée. Les guerres à Gaza et au Soudan illustrent la façon dont les conflits dévastent les moyens de subsistance et les existences : l'insécurité alimentaire classée au niveau famine, concentrée principalement dans ces deux régions, a plus que doublé entre 2023 et 2024. Les destructions mas-

sives entraîneront des menaces durables pour la sécurité alimentaire. L'aide humanitaire a fortement diminué, tandis que les dépenses militaires ont augmenté – un renversement des priorités qui compromet la lutte contre la faim. À mesure que les financements diminuent, l'aide se limite aux cas les plus urgents, laissant de nombreuses personnes sans soutien.

Il existe de fortes disparités régionales : la faim reste un problème grave en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, tandis que la légère amélioration mondiale en matière de sous-alimentation reflète principalement les progrès réalisés dans certaines régions d'Asie du Sud et du Sud-Est et d'Amérique latine. Au niveau national, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda, la Somalie et le Togo ont enregistré les avancées les plus notables depuis 2016. Ces exemples et d'autres montrent que des politiques ciblées et des investissements soutenus peuvent réduire la faim. Toutefois, ces progrès restent fragiles, soulignant la nécessité de politiques solides qui favorisent un soutien durable, des systèmes d'alerte précoce, la résilience climatique et la transformation des systèmes alimentaires afin de consolider les succès obtenus.

ENCADRÉ 1.1 À PROPOS DES SCORES DE L'INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE

L'Indice de la faim dans le monde (GHI) est un outil permettant de mesurer et de suivre de manière exhaustive la faim aux niveaux mondial, régional et national au cours des dernières années et décennies. Les scores GHI sont calculés à l'aide d'une formule combinant quatre indicateurs qui, ensemble, reflètent la nature multidimensionnelle de la faim :



Sous-alimentation : la part de la population qui est sous-alimentée, reflétant un apport calorique insuffisant



Émaciation infantile : la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'émaciation (faible poids par rapport à la taille), reflétant une sous-nutrition *aiguë*



Retard de croissance : la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'un retard de croissance (taille inférieure à la moyenne d'âge), reflétant une sous-nutrition *chronique*



Mortalité infantile : le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

En 2025, les données ont été évaluées pour les 136 pays qui répondaient aux critères d'inclusion dans le GHI et les scores GHI calculés pour 123 de ces pays sur la base des données de 2020 à 2024. Les données utilisées pour calculer les scores GHI proviennent de sources publiées par les Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la santé, UNICEF et Groupe inter-agences des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité infantile), de la Banque mondiale et du Programme d'enquêtes démographiques et de santé. Sur les 136 pays évalués, 13 ne présentaient pas de données suffisantes pour permettre le calcul d'un score GHI pour 2025, mais une catégorisation provisoire du niveau de faim a été attribuée à sept de ces pays sur la base d'autres données publiées. Pour les six pays restants, les données étaient insuffisantes pour permettre le calcul d'un score GHI ou l'attribution d'une catégorisation provisoire.

Le GHI catégorise et classe les pays sur une échelle de 100 points : les valeurs inférieures à 10,0 indiquent un niveau de faim *faible*, les valeurs comprises entre 10,0 et 19,9 représentent un niveau de faim *modéré* et les valeurs entre 20,0 et 34,9 indiquent un niveau de faim *grave*. Enfin, les valeurs comprises entre 35,0 et 49,9 reflètent un niveau de faim *alarmant*, et celles égales ou supérieures à 50,0 un niveau de faim *extrêmement alarmant* (Graphique 2).

GRAPHIQUE 2 NOMBRE DE PAYS PAR NIVEAU DE FAIM, SELON LES SCORES DE GHI 2025



Source : les auteurs et autrices

Remarque : ces décomptes incluent les 123 pays pour lesquels les scores GHI ont été calculés sur la base des données de 2020-2024 ainsi que les sept pays auxquels une catégorisation GHI a été attribuée de façon provisoire (deux *modérés*, trois *graves* et deux *alarmants*).

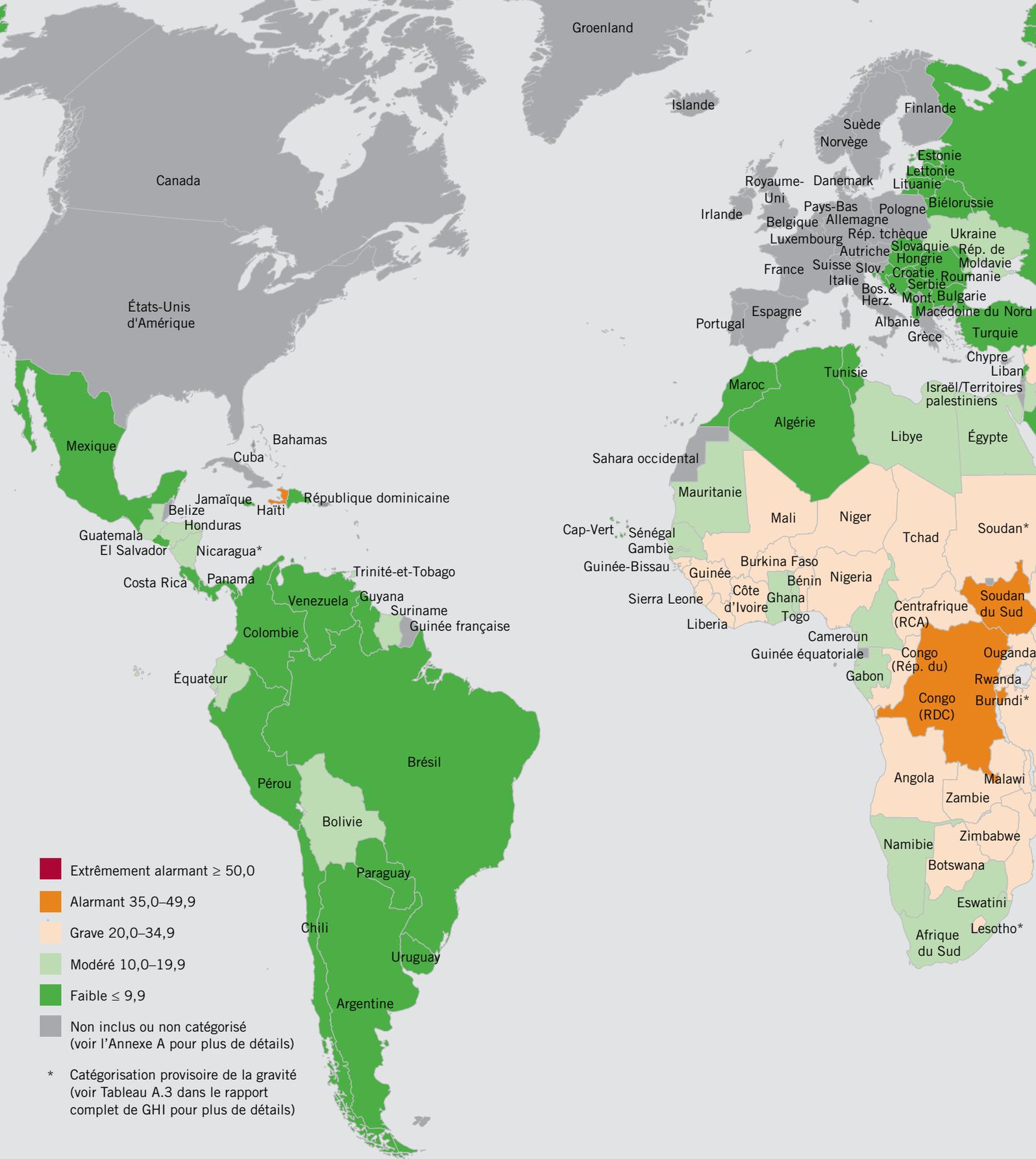




TABLEAU 1.1 SCORES DE L'INDICE DE LA FAIM DANS LE MONDE PAR RANG AU GHI 2025

Remarque : les classements et les scores de l'indice figurant dans ce tableau ne peuvent pas être comparés exactement avec les classements et les scores des rapports précédents (voir Annexe A).

Rang ¹	Pays	2000	2008	2016	2025	Rang ¹	Pays	2000	2008	2016	2025
Scores GHI 2025 inférieurs à 5, classés collectivement de la 1 ^{re} à la 25 ^e position. ²	Arménie	20,3	10,8	6,7	<5	70	Indonésie	25,0	27,8	18,2	14,6
	Biélorussie	<5	<5	<5	<5	72	Népal	37,0	28,5	20,6	14,8
	Bosnie-Herzégovine	9,5	6,1	5,0	<5	73	Cambodge	39,8	24,7	17,7	14,9
	Bulgarie	8,6	8,1	7,3	<5	74	Afrique du Sud	17,1	16,4	12,9	15,1
	Chili	<5	<5	<5	<5	75	Myanmar	41,5	28,3	16,8	15,3
	Chine	13,8	7,3	<5	<5	76	Sénégal	32,5	20,9	16,8	15,6
	Costa Rica	5,9	<5	<5	<5	77	Eswatini	23,9	25,8	18,9	15,9
	Croatie	7,1	<5	<5	<5	78	Cameroun	36,8	26,9	20,4	17,1
	Estonie	<5	<5	<5	<5	79	Comores	35,7	25,7	20,5	17,2
	Géorgie	11,8	8,0	5,7	<5	80	Gambie	29,5	23,3	18,8	17,3
	Hongrie	<5	<5	<5	<5	80	Togo	37,6	27,7	24,7	17,3
	Kazakhstan	12,0	10,2	5,7	<5	82	Guatemala	29,0	23,8	20,8	18,0
	Koweït	<5	<5	<5	<5	83	Gabon	19,8	18,4	16,1	18,8
	Lettonie	5,3	<5	<5	<5	84	Namibie	26,6	27,1	22,0	18,9
	Lituanie	5,0	<5	<5	<5	85	Bangladesh	34,6	32,5	24,4	19,2
	Monténégro	—	5,8	<5	<5	86	Mauritanie	31,3	20,1	21,2	19,9
	Macédoine du Nord	7,4	5,5	<5	<5	*	Laos (RDP lao)	—	—	—	10-19,9*
	Roumanie	8,1	6,0	<5	<5	*	Nicaragua	21,4	17,1	13,1	10-19,9*
	Russie	10,6	6,0	5,5	<5	87	Ouganda	36,0	28,6	29,1	20,2
	Serbie	—	5,3	<5	<5	88	Côte d'Ivoire	32,8	33,2	22,3	20,4
	Slovaquie	5,3	<5	<5	<5	88	Îles Salomon	18,9	18,8	21,8	20,4
	Turquie	14,8	6,9	<5	<5	90	Zimbabwe	35,5	29,6	27,2	20,9
	Emirats arabes unis	<5	<5	<5	<5	91	Tanzanie (Rép. unie de)	40,3	29,4	24,7	21,1
	Uruguay	7,9	<5	<5	<5	92	Rwanda	49,7	36,4	28,2	21,7
	Ouzbékistan	25,7	12,7	5,7	<5	93	Botswana	29,9	27,2	22,5	21,8
26	Moldavie (Rép. de)	18,1	15,0	5,8	5,1	94	Djibouti	44,8	32,8	24,6	21,9
26	Mongolie	29,5	17,3	8,0	5,1	95	Malawi	43,3	28,5	23,1	22,0
28	Paraguay	12,8	8,3	5,2	5,2	96	Mali	40,3	31,3	24,7	22,3
29	Azerbaïdjan	25,2	14,1	8,1	5,6	97	Congo (Rép. du)	35,1	32,2	26,6	22,6
30	Arabie saoudite	10,1	8,5	6,6	5,9	98	Burkina Faso	44,5	34,4	25,4	22,9
31	Mexique	9,8	9,2	7,1	6,0	99	Guinée	36,8	31,9	28,4	23,7
32	Colombie	10,7	10,3	7,1	6,1	100	Éthiopie	53,0	37,5	26,1	24,4
33	Tunisie	9,1	7,6	6,1	6,2	101	Guinée-Bissau	37,6	30,4	26,6	25,4
34	Argentine	6,5	5,2	5,3	6,4	102	Inde	38,1	34,6	29,3	25,8
34	Brésil	11,6	6,3	5,4	6,4	103	Bénin	32,2	25,5	23,8	25,9
34	République dominicaine	15,2	12,8	8,6	6,4	103	Kenya	35,7	28,7	23,1	25,9
37	Albanie	15,3	15,3	6,7	7,0	103	Mozambique	46,8	32,7	36,4	25,9
38	Algérie	14,1	10,8	8,0	7,1	106	Pakistan	36,2	32,3	25,4	26,0
39	Pérou	21,1	12,9	8,0	7,2	107	Timor oriental	—	42,2	30,5	28,0
40	Iran (Rép. islamique de)	12,4	9,5	8,3	7,4	108	Sierra Leone	57,8	41,1	32,4	28,5
41	Panama	17,3	12,3	9,2	7,5	109	Afghanistan	49,6	32,7	28,0	29,0
42	El Salvador	13,6	11,6	8,9	7,6	110	Zambie	51,2	41,4	31,7	29,6
43	Jamaïque	8,3	8,3	8,3	8,0	111	Angola	63,8	35,3	25,7	29,7
43	Kirghizistan	18,4	12,2	8,9	8,0	112	Liberia	47,7	36,8	32,9	30,0
45	Guyana	17,0	15,3	10,7	8,3	113	Syrie (Rép. arabe syrienne)	14,8	17,0	23,7	30,6
46	Liban	11,1	8,3	7,1	8,5	114	Papouasie-Nouvelle-Guinée	31,3	32,8	31,9	31,0
47	Maroc	15,6	11,5	8,6	9,3	115	Nigeria	38,2	32,3	29,9	32,8
48	Cap-Vert	16,2	13,1	11,5	9,4	116	Centrafrique (RCA)	46,8	41,9	36,0	33,4
49	Venezuela (Rép. boliv. du)	14,3	8,7	14,2	9,6	117	Niger	52,7	39,0	33,3	33,9
50	Thaïlande	17,5	12,3	10,4	9,7	118	Tchad	49,6	43,8	38,5	34,8
50	Turkménistan	19,9	14,3	10,2	9,7	*	Lesotho	—	—	—	20-34,9*
52	Fidji	9,2	10,2	10,6	9,9	*	Soudan	—	—	27,5	20-34,9*
53	Oman	16,2	10,2	12,0	10,2	*	Corée du Nord (RPDC)	43,8	30,8	27,6	20-34,9*
54	Jordanie	10,2	7,6	7,7	10,3	119	Haïti	40,2	37,2	29,9	35,7
55	Suriname	14,9	10,4	10,8	10,4	120	Madagascar	42,0	36,6	35,0	35,8
55	Ukraine	12,8	10,0	9,7	10,4	121	Congo (RDC)	46,1	39,5	36,4	37,5
57	Égypte	16,4	15,5	14,5	10,5	121	Soudan du Sud	—	—	—	37,5
58	Équateur	19,1	14,6	11,3	10,9	123	Somalie	64,3	60,5	49,4	42,6
59	Trinité-et-Tobago	11,2	11,0	9,7	11,0	*	Burundi et Yémen	—	—	—	35-49,9*
60	Vietnam	25,7	19,7	14,1	11,1						
61	Sri Lanka	22,1	17,6	14,1	11,2						
62	Honduras	21,7	15,9	13,1	12,5						
63	Irak	22,9	19,2	14,7	12,8						
63	Tadjikistan	39,3	26,9	15,3	12,8						
65	Ghana	29,0	21,5	16,5	13,1						
66	Maurice	15,3	13,2	12,8	13,4						
66	Philippines	23,9	21,4	17,7	13,4						
68	Malaisie	15,1	13,9	13,4	13,6						
69	Libye	11,9	14,8	16,3	13,9						
70	Bolivie (État plurinat. de)	27,0	20,9	14,0	14,6						

— = faible □ = modéré □ = grave □ = alarmant □ = extrêmement alarmant
 Remarque : pour le rapport GHI 2025, les données de 136 pays ont été évaluées. Parmi ceux-ci, les données étaient suffisantes pour calculer les scores GHI 2025 et classer 123 pays (contre 127 pays classés dans le rapport 2024).

¹ Classement en fonction des scores GHI 2025. Les pays ayant des scores 2025 identiques se voient attribuer le même rang (par exemple la Moldavie et la Mongolie sont toutes deux classées 26^e).

² Les 25 pays dont le score GHI 2025 est inférieur à 5 ne se voient pas attribuer de rang individuel, mais sont classés collectivement de la 1^{re} à la 25^e position. Les différences entre leurs scores sont minimes.

— = Données indisponibles ou non présentées. Certains pays n'existaient pas dans leurs frontières actuelles au cours de l'année ou de la période de référence considérée.

* Pour 13 pays, les scores individuels n'ont pas pu être calculés et les rangs n'ont pas pu être déterminés en raison du manque de données. Dans la mesure du possible, ces pays ont été provisoirement catégorisés en fonction du niveau de gravité : deux comme *modérés*, trois comme *graves* et deux comme *alarmants*. Pour six pays, il n'a pas été possible d'établir de catégorisation provisoire (voir tableau A.3 de l'Annexe A).

DEUX DÉCENNIES DE TRAJECTOIRES POLITIQUES: PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA FAIM

Le 20^e Indice de la faim dans le monde (GHI) revient sur deux décennies d'enseignements tirés de la lutte contre la faim, retraçant l'évolution des idées et des priorités. Une analyse des recommandations politiques passées montre comment les stratégies ont évolué, passant d'une agriculture axée sur la productivité à des approches inclusives, fondées sur les droits et la résilience. Les priorités clés comprennent le renforcement de la gouvernance, de l'équité, des systèmes alimentaires intelligents face au climat, des moyens de subsistance ruraux, des stratégies multisectorielles et d'un financement coordonné et responsable du développement. L'accent est de plus en plus mis sur la nécessité de disposer de données, d'une gestion anticipée des risques et d'une autonomisation locale, en particulier pour les femmes et les populations vulnérables. Les recommandations du GHI soulignent le fait que des solutions existent, mais que la faim persiste en raison de lacunes dans la volonté politique à long terme et le financement et la mise en œuvre de politiques qui donnent la priorité à l'équité, aux actions locales et à l'exercice d'un leadership local.

Aperçu des progrès réalisés et des défis à venir

Dans l'édition 2025 du GHI, des experts et des expertes ainsi que des décideurs et des décideuses réfléchissent aux défis actuels en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, discutent du rôle du suivi des progrès dans la lutte contre la faim et partagent des idées clés pour l'avenir.

Vingt ans après la publication du premier Indice de la faim dans le monde, Joachim von Braun, vice-président du Conseil d'administration de Welthungerhilfe et ancien directeur du Centre de recherche sur le développement (ZEF) de l'université de Bonn, se souvient de la décision cruciale de développer un outil permettant de suivre le niveau de faim pays par pays. « L'un des principaux points forts du GHI réside dans ses recherches rigoureuses, sa conception claire et multidimensionnelle de la faim, son recours à des données officielles, sa portée mondiale et la possibilité de le mettre à jour chaque année », explique Joachim von Braun.

Carolina Trivelli, ancienne ministre du développement et de l'inclusion sociale du Pérou, renchérit en soulignant que des stratégies coordonnées, des données fiables et une responsabilité claire sont essentielles pour lutter efficacement contre la faim. « Le GHI devient particulièrement pertinent lorsqu'il est considéré dans le temps. Si l'indice d'une seule année offre un aperçu ponctuel de la situation, une perspective pluriannuelle nous permet de retracer les origines des résultats actuels et de les replacer dans un contexte plus large. Ainsi, le GHI passe d'une image à un film, montrant non seulement où nous en sommes, mais aussi d'où nous venons », déclare-t-elle.

Pour Nitya Rao, professeure en genre et développement à l'université d'East Anglia, le tableau mondial de la faim est mitigé. Elle note que les progrès globaux dans la lutte contre la faim et la malnutrition marquent le pas depuis 2016, mais que les exemples du Cambodge, du Népal, du Togo et du Cameroun prouvent qu'une amélioration significative est possible. Elle identifie les conflits, le changement climatique, les chocs du marché et les inégalités comme des obstacles, soulignant que l'égalité de genre et la justice restent essentielles pour un changement transformateur.

La pensée systémique est un thème récurrent dans les autres contributions d'expertes et d'experts. Dan Smith, directeur de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), met en évidence l'influence réciproque entre les conflits et la faim et préconise des inter-

ventions axées sur la paix en matière de systèmes alimentaires. Tom Arnold, ancien directeur exécutif de Concern Worldwide, plaide pour que la nutrition soit un concept central et déclare : « Nous devons tenir compte de la malnutrition sous toutes ses formes – sous-alimentation, carences en micronutriments, surpoids et obésité – dans une perspective globale. » Quant à Kaosar Afsana, professeure à la BRAC James P. Grant School of Public Health, elle souligne que la lutte contre la faim nécessite une approche systémique au-delà du système alimentaire : « Des salaires équitables, des soins de santé abordables, une éducation de qualité et une protection sociale solide, en plus de l'application des politiques existantes en matière de nutrition, sont essentiels pour garantir que les populations aient accès à une alimentation sûre, nutritive et abordable et puissent renforcer leur résilience. »

Les étapes essentielles pour parvenir à la Faim Zéro

Klaus von Grebmer, chercheur émérite et conseiller stratégique à l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, note que les progrès sont plus importants lorsque les dirigeantes et les dirigeants de haut niveau s'intéressent personnellement à la question et exigent des mises à jour régulières. Wendy Geza, chercheuse en systèmes et politiques à l'université du KwaZulu-Natal, met en évidence le « fossé de mise en œuvre » et appelle à ce que les politiques soient traduites en actions locales concrètes et contrôlées, soutenues par des plateformes favorisant la collaboration et la responsabilité.

Sisay Sinamo Boltana, responsable SUN au ministère de la santé en Éthiopie, décrit l'appropriation politique de haut niveau, l'action multisectorielle et l'intégration de la dimension de genre de la Déclaration de Seqota, qui vise à mettre fin au retard de croissance infantile d'ici 2030. Cette Déclaration est l'une des initiatives éthiopiennes ayant le plus de succès dans le combat contre la malnutrition. Au Liberia, Macdonald Metzger, chef de cabinet adjoint du bureau administratif du vice-président, parle d'une stratégie multisectorielle pour lutter contre la malnutrition aiguë et chronique. Il souligne l'approche inclusive du Liberia, qui repose sur de solides partenariats locaux, la sensibilisation du public et l'engagement communautaire, afin que les interventions répondent réellement aux besoins.

Au Népal, Bimala Rai Paudyal, ancienne ministre des affaires étrangères et membre de la commission nationale de planification, met en avant le droit à l'alimentation inscrit dans la législation du pays, qui a conduit à la création de divers programmes de protection sociale et stratégies de lutte contre la faim, notamment le programme « Safer Motherhood and Child ».

Mendy Ndlovu, chercheuse postdoctorale au Centre for Transformative Agricultural and Food Systems de l'université du KwaZulu-Natal en Afrique du Sud, appelle à une action climatique réfléchie, au leadership des jeunes, aux connaissances autochtones et à une gouvernance inclusive pour construire des systèmes agroalimentaires résilients. Elle et d'autres s'accordent à dire que si le suivi des progrès est essentiel en termes de sensibilisation et de redevabilité, il doit être associé à des mesures adaptées au contexte afin de lutter contre les inégalités structurelles et de combler le fossé entre les politiques et la pratique, des étapes cruciales pour atteindre l'objectif « Faim Zéro ».

POLITIQUES RECOMMANDÉES

Ces recommandations soulignent que les politiques en matière de nutrition et de systèmes alimentaires devraient être guidées par les droits humains, le droit international et les principes d'équité, de justice et de cohérence politique.

1 Ne laisser personne de côté : répondre à la crise alimentaire et à la faim

→ **Assurer un leadership politique en vue d'une transformation durable des systèmes alimentaires.** Les gouvernements à tous les niveaux doivent s'engager à mettre en place des systèmes alimentaires inclusifs, résilients, durables et orientés vers la paix qui s'attaquent à toutes les formes de malnutrition et incluent l'ensemble des aspects – de la production à l'élimination – tout en tenant compte des impacts sociaux, économiques et environnementaux. Cette approche comprend la reconnaissance juridique du droit à l'alimentation, la garantie de la redevabilité, la promotion de la souveraineté alimentaire et la pleine participation des femmes et des jeunes à la gouvernance et à la prise de décisions.

→ **Promouvoir un développement agricole durable et résilient au changement climatique** comme solution à long terme à l'insécurité alimentaire. Cela nécessite d'investir dans des systèmes alimentaires qui adoptent des technologies innovantes, s'appuient sur les connaissances locales, garantissent les droits fonciers et à l'eau et donnent la priorité à la restauration des écosystèmes – avec une collaboration active entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les communautés pour mettre en place des chaînes de valeur inclusives et durables. Un leadership politique responsable est ici essentiel.

→ **Garantir un financement adéquat, flexible et responsable provenant de sources diversifiées,** dont l'aide humanitaire, l'aide au développement, le financement climatique, la mobilisation des ressources nationales et le secteur privé. Les bailleurs de fonds doivent respecter les engagements existants, inverser les coupes de l'aide et donner la priorité à la réduction de la faim dans tous les principaux cadres de financement, y compris le prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne. D'ici 2030, toutes les parties prenantes doivent prioriser la mise en œuvre des stratégies existantes en matière de faim et de nutrition, avec des calendriers et des mécanismes de redevabilité clairs.

2 Renforcer l'engagement politique au niveau national et donner la priorité à la mise en œuvre localisée

→ **Promouvoir une appropriation à haut niveau et institutionnaliser la responsabilité.** Les chefs et cheffes d'État et de gouvernement doivent soutenir les initiatives visant à éliminer la faim et désigner des bureaux ou des personnes chargés de rendre compte des progrès accomplis. Il existe déjà un ensemble d'expériences liées au rôle du leadership de haut niveau et de la redevabilité institutionnelle, tirées du Mouvement Scaling Up Nutrition et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Ces deux initiatives soulignent la nécessité de mettre en

place des structures nationales et internationales qui rassemblent différents secteurs tels que la santé, l'agriculture, l'éducation et la finance afin de coordonner les efforts, avec un leadership et des mandats clairs de la part des gouvernements et des autorités compétentes.

→ **Mettre en place des mécanismes de redevabilité inclusifs.** Les politiques et les plans doivent être élaborés en tenant compte de l'avis de celles et de ceux qui en dépendent et en subiront les conséquences, positives ou négatives. Les plateformes conjointes de planification et de suivi, qui permettent au gouvernement, à la société civile et aux autres parties prenantes d'évaluer les progrès accomplis, se sont révélées efficaces. Les parties prenantes doivent toutefois s'appuyer sur des données comme fondement de la redevabilité et de l'action. Il faut donc renforcer les capacités nationales et locales en matière de collecte, d'analyse et de communication de données désagrégées de qualité.

→ **Renforcer la gouvernance locale.** Les autorités locales doivent bénéficier de budgets dédiés, de directives opérationnelles adaptées et d'un renforcement continu des capacités pour mettre en œuvre des solutions adaptées au contexte afin de lutter contre la faim. Les organisations de la société civile doivent être activement impliquées en tant que partenaires clés dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement.

3 Rompre le cycle des conflits et de la faim

→ **Prévenir et atténuer l'impact des conflits sur la faim.** Les conflits restent la principale cause de la faim dans le monde. Leurs effets sur les systèmes alimentaires – perte des moyens de subsistance, déplacements prolongés et destruction des terres, des systèmes alimentaires, des écosystèmes et des communautés – se font sentir pendant des générations. Les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les acteurs humanitaires doivent investir dans des approches proactives qui protègent les vies et les moyens de subsistance avant que la situation n'atteigne un niveau catastrophique. En outre, ces parties prenantes doivent travailler avec les communautés pour comprendre et traiter les causes et les conséquences des conflits qui compromettent la sécurité alimentaire à long terme.

→ **Faire respecter le droit international et amener les responsables de l'utilisation de la faim comme arme de guerre à répondre de leurs actes.** La faim et la famine sont délibérément utilisées comme armes. Il est essentiel que les plus hautes instances politiques reconnaissent ce fait. Ignorer cette utilisation malgré les preuves revient à la normaliser. Les États membres des Nations Unies et les organismes intergouvernementaux concernés doivent veiller à ce que ces crimes fassent l'objet d'enquêtes indépendantes et de poursuites judiciaires et à ce que la résolution 2417 des Nations Unies, qui condamne la famine de civils comme méthode de guerre, soit pleinement mise en œuvre.

Deutsche Welthungerhilfe e. V.

Friedrich-Ebert-Straße 1
53173 Bonn, Allemagne
Tél. : +49 228-2288-0
Fax : +49 228-2288-333
www.welthungerhilfe.de
Membre d'Alliance2015

Institut du droit international de la paix et des conflits armés (IFHV)

Ruhr University Bochum (RUB)
Massenbergstraße 11
44787 Bochum, Allemagne
Tél. : +49 234-32 273 66
www.ifhv.de

Concern Worldwide

52-55 Lower Camden Street
Dublin 2, Irlande
Tél. : +353 1-417-7700
Fax : +353 1-475-7362
www.concern.net
Membre d'Alliance2015

Avec le soutien financier de :
Helvetas
LED-Service liechtensteinois de développement

Équipe de rédaction : Welthungerhilfe (WHH) : Sophia Florence Scherer, Katharina Wecker, Asja Hanano, Rafaël Schneider ; **Concern Worldwide :** Greta Fitzgerald, Aïmée Vaughan, Réiseal Ní Chéilleachair ; **IFHV :** Holger Mann, Daniel Weller, Katrin Radtke ; **Rédactrice en chef :** Heidi Fritschel

La date d'échéance pour la rédaction de cette publication était le 5 septembre 2025. Les dates d'échéance pour les données utilisées dans le calcul des scores GHI 2025 étaient antérieures.

Clause de non-responsabilité : les frontières et les noms indiqués ainsi que les catégorisations utilisées sur les cartes ne représentent en aucune façon l'expression d'une opinion de la part de Welthungerhilfe (WHH), de l'IFHV ou de Concern Worldwide concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone géographique ou de ses autorités, ni concernant la délimitation de ses frontières.

Crédit photo : Mikkel Østergaard/Panos Pictures, Éthiopie 2012

Cette publication est disponible sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0 (CC BY-NC-ND 4.0), <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.